

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

73 138  
Objet

Adhésion de la Ville  
de ST-JEAN-d'ANGELY  
à la SEMAR ROYAN-  
SAINTONGE : cession  
d'une action

DATE DE CONVOCATION

19 octobre 1973

DATE D'AFFICHAGE

19 octobre 1973

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 22

Nombre de votants 24

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize  
le dix neuf octobre à 19 heures  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M onsiieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE, MM. STIPAL,  
BUCHET, BUJARD, COLLE, NAULIN, BARDE, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU,  
LACHAUD, BROTEAU, BERLAND, DELAIR, BOUCHET, BOUTET, PAPEAU, TAP,  
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice

Représentés : MM. adame BIDEAU par Melle FOUCHE  
N. BARRIERE par M. BOUCHET

Absents : MM. DOMBOQ, RIVIERE

M MONTRON a été élu Secrétaire.

Par délibération du 8 juin 1973, le Conseil Municipal de la  
Ville de ST-JEAN-d'ANGELY a décidé l'achat par la commune d'une  
action de 100 F propriété de la Ville de ROYAN, dans le capital  
de la SEMAR-ROYAN-SAINTONGE.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la délibération du 8 juin 1973, du Conseil Municipal de  
ST-JEAN-d'ANGELY,

Vu la lettre de H. le Sous-Préfet de ROCHEFORT du 18 juillet  
1973,

### DECIDE :

- d'accepter l'adhésion de la commune de ST-JEAN-d'ANGELY à La SEMAR ROYAN-SAINTONGE.
- de donner son accord pour la cession à la commune de ST-JEAN-d'ANGELY d'une action de 100 F propriété de la Ville de ROYAN dans le capital de la SEMAR-ROYAN-SAINTONGE et remboursement à due concurrence du compte créditeur de la Ville de ROYAN dans cette Société.

Il est délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
le Maire,  
Adjoint Délégué,



APPROUVÉ

La Rochelle, le 12 NOV 1973

Le Préfet,

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Dominique PALEWSKI

